

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 =

Les annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LIRE EN DEUXIÈME PAGE :

## LA FIN D'UNE CALOMNIE

Histoire d'un "moteur allemand"... qui est français! -- Le Maître Jacques du Réformateur fait une enquête. -- Il en tire de jésuitiques déductions. -- Convaincu de mensonge... il ment toujours!... -- Cynisme révoltant! -- Imaginez un percepteur... remercié!... -- Il faut en finir : les attestations des Maisons françaises. -- Un pétard qui fuse lamentablement! -- Maître-queue aura désormais le triomphe difficile.

### Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE LA SEMAINE EN FRANCE

La question du Maroc à la Chambre. — Le projet d'amnistie. — La dévolution des biens ecclésiastiques.

La présentation aux Chambres de crédits supplémentaires pour le Maroc a amené une nouvelle discussion sur la politique française dans ce pays.

Le débat a été vif mais seulement au Palais Bourbon. Là, Jaurès a continué d'être le grand jouteur et il a fallu l'intervention de trois ministres et aussi du président du Conseil pour le faire taire. D'ailleurs l'occasion de la discussion était une question de sentiment. Le général d'Amade avait le 15 mars cerné un douar de Marocains qu'il avait écrasés sous une pluie d'obus ou massacrés à la baïonnette. Et il ajoutait qu'on avait réussi à protéger les vieillards, les femmes et les enfants. M. Jaurès soutenait qu'un douar n'est pas une « mehalla » et que l'attaquer ce n'est pas faire de la pacification, c'est créer un état d'exaspération fatale au nom français. Le gouvernement a justifié son commandant d'armes et les crédits ont été votés à une forte majorité.

Le projet d'amnistie présenté en faveur des crimes ou délits commis lors des troubles méridionaux, ne va pas tout seul. Les députés se livrent à une véritable débauche d'amendements et beaucoup de ces additions ont été votées malgré le ministre de la justice.

Il est à craindre dans ces conditions que la loi ne subisse un échec car le Sénat sera certainement moins large que la Chambre. Or le gouvernement n'est intervenu avec fermeté que contre les délits commis par les antimilitaristes.

Au Sénat, la loi de dévolution des biens ecclésiastiques occupe la plus grande partie des séances. Et la résistance des Pères conscrits de la Droite se fait aussi tenace, aussi acharnée que celle de leurs collègues de la Chambre.

Mais au Luxembourg on est surtout anticlérical et comme le soutien du projet est l'habile ministre de la justice, il est à croire que la loi arrivera sans encombre jusqu'au vote définitif.

### A L'ÉTRANGER

Au Maroc. — L'entrevue de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Italie à Venise. — Incident grave entre l'Allemagne et les États-Unis.

Au Maroc une nouvelle échauffourée nous vaut 8 morts et de nombreux blessés. Il y a eu une surprise évidente

dans une région que l'on croyait soumise. D'où la perte de deux officiers qui étaient en avant des troupes.

Le général Lyautey est, dans ces conditions, bien venu à appliquer son système des petites garnisons enveloppant peu à peu toute la Chaouïa et y créant une sécurité que ne peuvent imposer les colonnes mobiles du général d'Amade.

L'Empereur allemand et le roi d'Italie se sont rencontrés à Venise; cela n'a rien que de très naturel entre alliés et amis et cela n'a aucune autre importance politique. Guillaume II aime la ville des gondoles; il y vient fréquemment et se complait à y jouer le rôle d'un modeste touriste.

L'incident relatif au remplacement de l'ambassadeur yankee à Berlin est plus grave. Il semble que l'Empereur ne veuille plus du major Hill qui le chancelier avait agréé il y a six mois. Cela occasionne un froissement grave aux États-Unis et aux dernières nouvelles, l'Empereur revient sur des déclarations qui attestent de sa part un esprit peu diplomatique.

LE FURETEUR.

### Contre la Révolution

— Suivez bien mon raisonnement, a déclaré M. Léon Daudet dans une réunion d'hier, de la salle Wagram, suivez bien mon raisonnement : en criant : « A bas Zola ! » vous criez encore et surtout : « A bas la République ! »

Ainsi donc, les positions sont nettement prises. Voilà dix ans, d'ailleurs qu'elles le sont. Depuis 1890, deux partis sont en présence, deux partis se heurtent : celui de la Réaction et celui de la Révolution.

Dans le premier — vaste Frégoli politique — se sont enrôlés tous ceux qui ont la haine du peuple ; qu'ils soient royalistes comme M. Henri Vaugois, impérialistes comme M. Pugnlesi-Conti ou nationalistes comme le général Mercier, cet ancien ministre de la République qui vient donner son approbation à un meeting où l'on doit acclamer « le noble duc d'Orléans », ou chaque orateur termine son discours par le cri de « Vive le Roi ! »

Dans le second, se retrouvent tous les fils de la Démocratie, tous ces « primaires », comme dit si dédaigneusement M. Léon Daudet dont la manière oratoire n'est guère faite pour hausser « les secondaires » dans l'estime publique — oui, tous ces « primaires » qui ont le culte de Voltaire et de Rousseau.

Car ce n'est pas seulement contre Zola que l'Action Française, journal royaliste, a organisé ses conférences, c'est aussi contre Voltaire et Rousseau « les deux hommes dont l'influence perverse a le plus contribué à détruire

la France d'autrefois, cette France fidèle, croyante et guerrière qui marchait à la tête des nations » ; c'est contre l'esprit de la Révolution.

Mais nous qui sommes les fils de la Révolution, de la Révolution « intégrale » pour employer le langage de ces messieurs, de la Révolution du Champ de Mars, de la Révolution des Tuileries, de la Révolution de la place de la Concorde ; nous qui sommes les fils des hommes de 1791, de 1792, de 1793, nous devons à nos pères de défendre au nom de la Révolution, au nom de la Démocratie, le régime républicain, la liberté républicaine qu'on veut ainsi étouffer.

M. Henri Vaugois l'a déclaré : « Pour délivrer le pays du joug de la République, il faut un coup de force. Ce coup de force, nous le préparons. » A la bonne heure ! c'est clair !

Voici revenir le temps des bayados et des matraques. Le coup de pied de Lannes sur le cercueil de Zola a eu du moins le mérite de faire évaporer les brouillards qui enveloppaient certaines pensées, de dissiper tout malentendu.

De même que contre un innocent, illégalement condamné, s'étaient groupés et les pères Didon, et les pères Coubé, et les pères du Lac, et les Mercier, et les Billot, et les Boisdéfère, toutes les puissances de cléricisme et de césarisme, de mensonge et d'oppression ; de même elles se groupent aujourd'hui contre Zola, contre Voltaire, contre Rousseau, contre tous ceux, dit M. de Lur-Saluces, en qui « se révèle le caractère hypocrite et louche de cette Révolution qui a voulu faire la vaillance de nos soldats, complice de son œuvre et dissimuler sous l'éclat de leur gloire ce que cette œuvre avait en réalité d'antinationnel ».

Car voilà le grand mot lâché : antinationnel ! Ils ont le monopole exclusif du patriotisme. C'est l'article qu'ils camelotent à tous les carrefours.

Cependant, nous pouvons les démentir hardiment, nous autres « les primaires ». Nous avons appris l'histoire et la géographie sur les bancs de la laïque. Nous savons que les hommes d'autrefois dont ils proclament hautement les vertus guerrières nous ont légué une France amoindrie dans son territoire, diminuée dans son orgueil. Nous savons aussi que les princes qu'ils acclament n'ont jamais marché à la tête des nations ; ils ont été entraînés à la queue, dans les fourgons de l'étranger.

C'est nous qui sommes les patriotes ; et cette Patrie, la nôtre, la France de la Révolution, nous la défendrons contre tous, contre les Mercier, contre les Lur-Saluces, contre les Veaugeois, contre les Daudet, contre les Montebello.

Qu'ils acclament donc le roi autour du Panthéon. Nous y acclamerons la République, la République triomphante

et belle qui a non seulement sauvé la France du désastre, mais qui l'a sortie de la boue où les hommes du passé l'avaient enlisée.

Jacques FRANÇ.

### Chambre des Députés

Séance du 2 avril 1908

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Les élections de MM. Binet, élu à Guéret et Noël à Verdun, sont validées.

La Chambre reprend la discussion des diverses propositions relatives à l'amnistie.

M. Lamy fait voter un amendement tendant à faire bénéficier de l'amnistie les délinquants pour portage de poisons et pour contraventions maritimes.

M. Grousseau dépose un amendement tendant à accorder l'amnistie aux congréganistes condamnés pour fausse sécularisation.

M. Viviani combat l'amendement, car ces délits sont commis trop souvent par les mêmes congréganistes déjà amnistiés 2 fois ; l'amendement est rejeté.

L'amnistie en faveur des déserteurs est repoussée ; le projet d'amnistie est voté par 497 voix contre 5.

M. Lafferre demande le retour en France du 17<sup>e</sup> envoye à Gafsa à la suite des troubles du Midi et de renvoyer dans leurs foyers les hommes de la classe de 1904.

M. Clemenceau promet le rapatriement mais combat la proposition de libération.

La première partie de la motion de M. Lafferre est votée. La deuxième partie relative à la libération de la classe est rejetée par 432 voix contre 105.

Et la séance est levée.

Séance du 3 avril 1908

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre a discuté les interpellations sur les morts des soldats. M. Blanc cite des cas de morts provoqués par la négligence et souvent par la brutalité des médecins majors.

M. Chéron répond et l'ordre du jour pur et simple est voté.

Les interpellations sur les viandes de l'Est sont discutées. MM. Ferrette, Cazeneuve et Chéron parlent sur la question dont la discussion est renvoyée à lundi.

### Sénat

Séance du 2 avril 1908

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat reprend la discussion relative à la loi sur la dévolution des biens.

M. de Lamarzelle, s'appuyant sur les explications qu'a fournies l'Osservatore Romano, justifie l'opposition du pape à la séparation et montre que les catholiques français ne peuvent pas ne pas obéir au Saint-Siège.

M. Le Provost de Launay combat à son tour le projet.

La discussion générale est close ; on passe à la discussion des articles.

Le Sénat, après avoir repoussé plusieurs amendements présentés par MM. Le Breton et d'Elva, adopte l'ensemble de l'art. 1<sup>er</sup> par 130 voix contre 44.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 3 avril 1908

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

M. Humbert dépose son rapport sur le projet de loi tendant à autoriser le rengagement des simples soldats.

Le Sénat vote la création d'un régiment étranger de cavalerie et d'un bataillon étranger d'artillerie.

Le Sénat continue la discussion du projet de dévolution des biens ecclésiastiques.

### INFORMATIONS

#### Au Maroc

Les dépêches reçues du Maroc par le gouvernement signalent que tout est tranquille dans les ports.

Les troupes du général d'Amadestationnent sur l'oued Accila entre Dar-si-Bouazza-Ben-Herki et Souk-El-Kmis, au centre du pays des M'Dakras. Ce point est le lieu ordinaire des rassemblements armés et des mehallas. Il commande la route de Marrakech à Rabat.

Pour honorer la mémoire des lieutenants Sylvestre et du Boucheron, tués à l'ennemi, le général d'Amade a donné leurs noms à deux des camps formés sur l'oued Accila.

Les M'Dakras ont suivi mollement les mouvements de nos troupes. Quelques fantassins ont exécuté des fusillades peu nourries.

Moulaï-Hafid jure de combattre jusqu'à la mort

Les proclamations de Moulaï-Hafid aux tribus contredisent les informations concernant l'intention qu'il aurait de se soumettre aux conditions imposées par le commandant des troupes françaises. De tous côtés, l'hostilité nationale contre l'intervention étrangère augmente. D'après les correspondances de Marrakech, Moulaï-Hafid et ses partisans ont fait serment de combattre les Français jusqu'à la mort.

Des renforts provenant du pays de Sous et de l'extrême-Nord sont venus grossir l'escorte de Moulaï-Hafid.

#### Demande de volontaires

On a annoncé que le ministre de la guerre avait décidé d'envoyer au Maroc 600 artilleurs pris dans les différents régiments.

La nouvelle ainsi présentée est inexacte. On a seulement recueilli, à toutes fins utiles, dans différents corps de troupes, les noms des volontaires qui, le cas échéant, désireraient partir pour le Maroc.

#### Les voyages de M. Fallières

Contrairement au bruit répandu par certains journaux, aucune décision n'est encore prise en ce qui concerne le voyage que le Président de la République doit faire aux pays scandinaves, au cours de l'été prochain.

L'éventualité d'une visite de M. Fallières en Russie est considérée en haut-lieu comme certaine, bien que rien ne soit encore décidé officiellement.

On se préoccupe même du choix des personnes qui accompagneront le Président.

Le voyage s'accomplira par mer. Comme il aura lieu au moment où la famille impériale villégiature à Péterhof, c'est-à-dire au commencement de juillet, il se pourrait que M. Fallières n'allât point à Pétersbourg ou qu'il n'y fit qu'une courte apparition.

#### Réunion d'évêques

Les journaux catholiques annoncent que, dans une des deux séances tenues hier, l'assemblée des évêques se serait montrée hostile à l'organisation du culte privé et s'est préoccupée de la possibilité de l'utilisation de la loi de 1901 sur les associations, pour assurer la perpétuité de l'affectation des lieux du culte qui ont créés depuis la séparation ou seront créés dans l'avenir et qui ne peuvent être sous le régime actuel que la propriété de particuliers.

Pie X et la congrégation des affaires ecclésiastiques se seraient occupés déjà de cette question.

#### Petites Nouvelles

On mande de Santiago du Chili, que la statistique officielle de l'immigration après 1907, jusqu'à la fin mars 1908 a enregistré 10 342 arrivées.

— La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi du nommé Auguste Gillon, ouvrier paveur de 20 ans, condamné à mort le 10 mars par la Cour d'assises de Douai, pour assassinat.

— M. Thomsons, ministre de la marine, a présidé jeudi à Paris, le banquet des Bleus de Bretagne.

— Les ouvriers diamantaires d'Amsterdam, ont voté par 500 voix, contre 390, la grève générale pour la semaine.

— La Commission parlementaire belge, dite des 17, a adopté le rapport sur le projet de traité réglant l'annexion du Congo à la Belgique.

— Le juge d'instruction a signé la mise en liberté provisoire de M. Lemoine, qui fut arrêté au sujet de l'affaire de la fabrication des diamants.

— Le fils du maire de Marseille, M. Chanot, maniait un revolver chargé, lorsque le coup partit : une balle frappa le malheureux jeune homme dont l'état est grave.

# LA FIN D'UNE CALOMNIE

## L'ex-percepteur confondu

Il y a quinze jours nous affirmions à l'ex-percepteur que, sous peu, nous serions en mesure de lui barbouiller la face de ses odieux mensonges et de ses innombrables calomnies.

Le moment est arrivé. Les électeurs vont juger de la bonne foi de l'homme à tout faire de Béral-le-Panamiste.

Pour ceux qui ne seraient pas au courant de l'affaire, rappelons brièvement la polémique.

\*\*\*

Le 1<sup>er</sup> mars, sous un titre ronflant et sensationnel, l'homme d'affaire de M. De Panama écrivait :

.... La Municipalité cadurcienne apporte à l'industrie allemande l'argent des contribuables cadurciens...

.... C'est la ville de Magdebourg qui a eu l'honneur de fournir le moteur à gaz pauvre....

.... Ce sont des ouvriers allemands qui toucheront l'argent que les contribuables cadurciens déboursent au prix de leur travail acharné.

L'ex-percepteur prouvait (!) ses affirmations par la reproduction d'une étiquette qui aurait été prise sur une des pièces de la machine installée au Château d'eau.

\*\*\*

M. le Maire de Cahors avait en mains deux lettres de la Société française Koerting, affirmant que les diverses pièces de la machine sortaient d'ateliers français ; ces attestations donnaient, Maison par Maison, l'origine des pièces : Paris, Lunéville, Marpent, Mazières, etc. M. le maire communiqua cette liste au Réformateur.

De plus nous déclarâmes qu'effectivement une pièce de machine, portant une étiquette de Magdebourg,

avait bien été apportée au Château d'eau, mais qu'il y avait eu erreur dans la livraison. Cette pièce était destinée à un foulon d'un chapelier de l'Hérault. La Maison Cayla et C<sup>o</sup> qui avait porté la pièce au Château d'eau, la reprit quelques jours plus tard, dès qu'on s'aperçut de l'erreur. Elle peut l'attester.

M. Galaup, chapelier, Président du Tribunal de Commerce, appelé pour déterminer la nature de cette pièce, pourrait aussi en témoigner.

En présence des renseignements précis fournis par M. le Maire de Cahors, en présence de l'explication complémentaire que nous avions donnée, un adversaire loyal se fût incliné. Mais notre adversaire était l'ex-percepteur, homme d'affaire du Panamitarde !... Avec une audace, que seul peut expliquer le passé de cet homme, il maintint, dans son numéro du 8 mars, que le moteur était bien d'origine allemande.

Il alla plus loin : ayant constaté que dans la liste fournie par M. le Maire de Cahors se trouvaient deux Maisons de la capitale : « Loche et Cie » et « Martre et ses fils », et ses occupations de gargotier parisien lui laissant quelques loisirs, il se rendit au siège de ces deux Maisons.

Quelles questions exactes posa-t-il ? Peu importe ; mais il demanda assurément à ces Maisons si elles avaient travaillé pour la ville de Cahors. La réponse fut négative et triomphante, l'inénarrable maître que nous entonna, le 15 mars, un hosanna enthousiaste :

La Maison Loche... la Maison Martre... n'avaient eu aucun rapport — écrit le bon apôtre — avec la municipalité cadurcienne, elles ne la connaissent pas.

J'ai déjà dit que c'était là du jésuitisme de bonne marque et je le maintiens. M. le Maire de Cahors n'a, à aucun moment, déclaré avoir traité directement avec ces Maisons. Il a dit : les pièces du moteur ont été fournies par plusieurs Maisons françaises, parmi lesquelles les Maisons Loche et Martre. On verra, du reste,

plus loin, quel sanglant démenti ces Maisons infligent à l'homme du Panamitarde. Le 22 mars, avait l'inconcevable aplomb d'écrire :

.... Maintenant qu'il est acquis, par le propre aveu de M. le Maire que le moteur est bien allemand....

C'était un mensonge de plus, mais l'homme de Béral de Panama, n'en est pas à un mensonge près !!!

\*\*\*

A l'enquête du Maître d'hôtel parisien nous ripostâmes par une contre-enquête. Nous nous rendîmes au siège de la Société française Koerting qui nous prouva que les diverses pièces du moteur étaient bien de fabrication française.

C'est alors que nous prévinâmes charitablement l'ex-percepteur que nous ne tarderions pas à le confondre.

Il n'est pas douteux que notre enquête et notre affirmation décontenancèrent quelque peu le maître Jacques du Réformateur. Il se ressaisit

toutefois et paya d'audace. Voyez plutôt son élucubration du 29 mars :

Nos lecteurs nous trouveraient par trop naïfs de recommencer une démonstration au sujet du moteur que M. Darquier avait commandé à une maison allemande.

L'intercession du directeur de la feuille huguenote ne détruit aucun de nos arguments, et la contre-enquête à laquelle il s'est livré n'empêche pas la sûreté de notre information.

Après un premier communiqué où il passait à côté de la question, M. le Maire l'a reconnu lui-même. Il en a fait l'aveu formel et cela nous donne le droit de considérer l'incident comme définitivement clos.

Seuls, avons nous dit, et nous le répétons, les électeurs Cadurciens pourront le rouvrir.

Nous avons affirmé que le moteur était un moteur allemand.

On a été obligé de recon-

naître que nous avions dit la vérité. C'est suffisant.

« Nous avons affirmé que le moteur était un moteur allemand. On a été obligé de reconnaître que nous avons dit la vérité ! »

J'en appelle aux gens de bonne foi de tous les partis : Vit-on jamais cynisme plus révoltant ? Cet homme ment !

On lui met le nez dans ses mensonges.

Qu'importe ! Il ment encore, il ment toujours !... Imaginez un percepteur congédié par l'administration, à qui l'on dirait : on vous a flanqué à la porte et qui répondrait : Ce n'est pas vrai, alors que la preuve du renvoi est établie par des pièces officielles, par des lettres éplorées et imprudentes peut-être, du percepteur lui-même aux hommes politiques... La dénégation serait inconcevable ; telle l'affirmation actuelle de Rougier !...

Mais il faut en finir. En présence de l'aplomb de l'homme du Panamitarde, nous avons demandé à la Société française Koerting de nous fournir les preuves indiscutables de l'origine française des pièces composant le moteur. Ces pièces sont en notre possession, nous les avons fait photographier et nous les reproduisons ci-après (en les réduisant de moitié, faute de place).

Que tous les électeurs lisent la lettre de M. le Maire de Cahors et les pièces qui la suivent et il jugeront ensuite, comme le dit M. le Docteur Darquier, de quel côté est la bonne foi.

Voici la lettre que M. le Maire de Cahors adresse au Réformateur :

Cahors, 2 avril 1908.

Monsieur le Directeur,

Je vous ai laissé, il y a quinze jours le plaisir d'une facile victoire ; je vous ai fourni une liste de références prouvant que les ministères et parmi eux le Ministre de la Guerre, n'hésitent pas à s'adresser à la Maison Koerting. Je plaçais, je vous le disais, les circonstances atténuantes.

Société Française d'exploitation des appareils Koerting.

Vous n'avez pas compris l'ironie et vous n'avez pas manqué d'affirmer, une fois de plus, que le moteur et les pompes avaient été fabriqués en Allemagne et que j'en avais fait l'aveu. Votre victoire facile sera de courte durée. Je vous adresse en vous priant, et au besoin en vous requérant de les insérer comme réponse à l'article d'il y a quinze jours et à celui d'il y a huit jours, les lettres des Maisons Françaises qui ont fabriqué les appareils du château d'eau.

Vous m'avez habitué à tant de bonne foi que je n'ose pas espérer que ces preuves vous suffiront et que je m'attends à vous voir tirer de ma lettre un nouvel argument pour démontrer aux électeurs que je suis vendu à l'Allemagne.

Je n'ai qu'une consolation, c'est que cette accusation, serait-elle vraie, ne peut me conduire ni à la Cour d'assises, ni au bagne.

Veuille agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées. Dr Pierre DARQUIER, maire de Cahors.

Nous donnons ci-dessous, en feuilleton, la reproduction photographique (réduction de moitié) des attestations des fournisseurs du moteur.

## Conclusion

Les pièces du moteur ont donc été fabriquées à

- 1° BAR-LE-DUC — FRANCE
- 2° PARIS — FRANCE
- 3° CHAMBON — FRANCE
- 4° PARIS (encore) — FRANCE
- 5° VENDOME — FRANCE
- 6° MAZIÈRES — FRANCE
- 7° MARPENT — FRANCE
- 8° LUNÉVILLE — FRANCE
- 9° CAHORS. — FRANCE.

(Escalier et maçonnerie).

La chose n'est plus niable et l'argent des contribuables cadurciens n'ira donc pas en Allemagne comme le prétendait mensongèrement, le marmiteux de Béral !...

Les amis du Panamiste avaient cru fabriquer la bombe qui devait pulvériser notre excellente municipalité, c'est tout au plus s'ils ont allumé un pétard qui fuse lamentablement !

A quand une bonne petite nouvelle calomnie ?

A. COUESLANT.



**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'EXPLOITATION**  
**Appareils Koerting**  
Moteurs à Gaz à Carènes de toutes Puissances  
INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CHAUFFAGE, VENTILATION & SÈCHAGES

Paris, le 26 Mars 1908  
20, RUE DE LA CHAPELLE

Monsieur le Docteur DARQUIER  
Maire de la Ville de CAHORS.

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre demande, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint les lettres de M. le St Adm des Etablissements LUNÉVILLE, Bar-le-Duc MARTELL & ses Fils, PARIS, BARRES FRÈRES, au CHATEAU-FRANÇOIS (Loire) CHAUDRONNIERS de fer et de cuivre, Mr LOCHE, Directeur, PARIS, P. GIBERT & C<sup>o</sup>, à VENDOME (Loire et Cher) St Adm des Usines de Marpent, près Bourges, Usines et Fonderies de Baume et Marpent, à Marpent (Nord) St Adm des Usines de Constructions Mécaniques, Fonderies de LUNÉVILLE.

certifiant que toutes ces maisons nous ont fourni du matériel destiné à l'Usine élévatrice de la Ville de CAHORS.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS MÉCANIQUES**  
**ARCADE**  
CAPITAL 3.000.000  
SIEGE SOCIAL: 20, RUE DE LA CHAPELLE, PARIS  
FONDERIES  
SPECIALITÉ DE TUYAUX en fonte pour les usages de la marine et de l'industrie  
TUYAUX système LEBLANC à joints élastiques  
PORTES DE CHAUFFAGE en fonte et en acier  
SPECIALITÉS: FORGES, OUVERTURES & SOUDURES  
MONTAGES MÉCANIQUES  
SPECIALITÉS: FORGES, OUVERTURES & SOUDURES  
MONTAGES MÉCANIQUES

Bar-le-Duc, le 21 Mars 1908

Monsieur le Directeur,  
Je soussigné, certifie que la lettre de M. le Maire de Cahors en date du 21 Mars 1908, est exacte et que les pièces de la machine ont été fabriquées en France.

En foi de quoi je donne la présente attestation.

Bar-le-Duc, le 21 Mars 1908  
Le Directeur  
A. Mignard

Chambon, 21 Mars 1908

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES APPAREILS KOERTING**  
20 Rue de la Chapelle  
PARIS (18<sup>ème</sup>)

Répondant à votre lettre du 19 courant, nous nous faisons un plaisir de certifier que nous avons fabriqué pour votre compte de nombreuses séries de boulons d'ancrage pour vos moteurs et notamment, à la date du 28 Septembre dernier, une série de 600 boulons, pour moteurs de 60 chevaux, destinés à la ville de CAHORS. Ces boulons faisaient l'objet de votre commande du 16 Août 1907 n° 13036-1. Dans l'attente de vos nouveaux ordres, nous vous présentons, Messieurs, nos meilleures salutations.

P.S. - Nous avons adressé à ARGACHON, l'écrou C dans que vous nous avez demandé en remplacement (écrou de 47/8")

Vendôme, le 21 Mars 1908

Monsieur le Directeur,  
de la St Koerting  
Paris

En réponse à votre lettre nous avons bien fourni à la ville de Cahors 6 plaques de fondation A et 6 plaques B suivant les n° 13014 et 13015, cette commande ne faisait le 21 Mars nous avons bien fourni également la tuyauterie des n° 13069 et 13070 ainsi en plus de 7 jantes de tuyauterie n° 13078, et 5 anneaux pour votre lettre de 5 Cahors, elle a été remplacée par votre bon n° 13142 du 1<sup>er</sup> Octobre, un bon a été expédié le 18 Octobre. Bien cordialement  
Monsieur  
Pellay

**CHAUDRONNERIE FER & CUIVRE**  
Appareils Soudés n° 13036-1  
CHAUFFAGE PAR LA VAPEUR, EAUX CHAUDES, ETC  
CHAUFFAGE DE SERRIS  
ACIERS, ALUMINIUM, LEBLANC

**Martre & ses Fils**  
Société Française d'Exploitation des Appareils Koerting Paris

Paris, le 20 Mars 1908

Nous certifions que nous avons expédié à la Ville de Cahors, pour le compte de la Société d'Exploitation des Appareils Koerting à Paris, un Appareil pour moteur de 60 chevaux, en exécution du bon n° 13047 du 23 Aout 1907

**CHAUDRONNERIE FER & CUIVRE**  
SPECIALITÉ DE CHAUFFAGE DE SERRIS  
RESERVOIRS & CHIMÈNES EN TÔLE  
INSTALLATIONS DIVERSES  
NOUVEAU RESERVOIR en fonte et en acier  
SPECIALITÉS: FORGES, OUVERTURES & SOUDURES  
MONTAGES MÉCANIQUES

**E. Loche, Directeur**  
12 Passage Dupleix (11<sup>ème</sup>) PARIS  
le 23 MARS 1908

Monsieur le Directeur des Ateliers,  
Société Française d'Exploitation des Appareils Koerting  
20, Rue de la Chapelle, Paris.

Comme suite à votre demande, j'ai l'honneur de vous certifier par la présente que je vous ai fourni les appareils spécifiés ci-dessous et destinés à la Ville de Cahors, expédiés ce 20 Mars, en votre nom et suivant vos indications

- le 6 Novembre. 07 1 plaque étanche pour puisard,
- le 30 Septembre. 1 réservoir d'air comprimé,
- le 23 Novembre 1 réservoir d'air principal pour la conduite de refroidissement,
- le 30 Novembre 2 portes-stanches,
- le 6 décembre 1 plate-forme

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations très respectueuses.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DE MATIÈRES PREMIÈRES**  
BOURGES

Bourges, le 23 Mars 1908

Nous certifions avoir expédié le 18 Octobre 1907 à l'adresse de M. Cayla et Cie à Cahors pour le compte de la Société Française d'Exploitation des Appareils Koerting, 20 rue de la Chapelle à Paris un volant pour moteur de 50 chevaux.

le Directeur,  
A. Bourgeois

**Société Strasbourgeoise de Constructions Mécaniques**  
USINES ÉTABLISSEMENTS KOLB

**Fonderie de Lunéville**  
(Département de Meurthe-et-Moselle)

Lunéville, le 20 Mars 1908

Nous certifions que nous vous avons fourni au mois d'Octobre dernier un gazogène de 50 chevaux destiné à l'usine élévatrice de la ville de CAHORS, que nous avons expédié à M. CAYLA & C<sup>ie</sup> à CAHORS.

Veillez agréer Monsieur nos salutations les plus respectueuses.

## Bonne mesure

Quand cela n'aurait d'autre but que de faire soupçonner de dépit les bonzes d'à-côté, nous tenons à constater une fois de plus le souci qu'a notre excellente municipalité pour le bon entretien de la ville.

On sait qu'un conflit existait depuis longtemps entre la ville et le département au sujet du square du Palais de Justice.

Or le département qui revendique la propriété de cet emplacement, ne voulait rien savoir pour l'entretien du square qui y fut installé.

La ville, à son tour, voulait bien se charger de cet entretien mais à la condition que la propriété du terrain lui fut concédée.

Au Conseil général, au Conseil municipal des discussions eurent lieu à cet effet, et jamais aucune solution ne fut donnée.

Le square, tout d'abord, coquet et fleuri ne tarda pas à devenir une friche qui servait aux ébats de la gent canine.

Le Conseil général sollicita à plusieurs reprises d'avoir à voter quelques subsides pour la conservation au moins de ce petit square, fit la source oratoire.

La Municipalité fut alors plus raisonnable, et bien que la propriété ne lui en ait pas été concédée, elle s'est chargée de donner un aspect convenable à cet emplacement où s'élève le Palais de Justice.

C'était bien la meilleure solution qui s'imposait, en présence du refus catégorique régulièrement opposé par l'Assemblée départementale à chaque demande de subvention pour l'entretien de ce square.

Plutôt que de laisser en pleine ville un terrain qui serait devenu à la longue un vrai dépôt, la municipalité a préféré prendre à sa charge l'entretien de ce terrain.

Elle a bien fait, et tous les Cadurciens l'ont déjà approuvée dans cette excellente mesure.

L. B.

## Préfecture

Nous apprenons avec plaisir, que notre ami M. Jean Daffas, avocat, conseiller général du canton de Salvat, est nommé secrétaire général de la préfecture de Tarn-et-Garonne.

Ferme républicain, d'une compétence administrative très appréciée, M. Daffas était bien désigné pour accomplir les nouvelles fonctions que le gouvernement vient de lui confier.

Nous sommes très heureux d'adresser à M. Jean Daffas, nos plus vives et sincères félicitations.

## Nécrologie

Nous avons le profond regret d'apprendre la mort de M<sup>me</sup> Guy, épouse de notre ami M. Guy, lieutenant au 7<sup>e</sup>, décédée à Cahors à l'âge de 34 ans.

Dans cette pénible circonstance, nous prions M. Guy de vouloir bien agréer l'expression sincère de nos sympathiques condoléances.

## Obsèques

Vendredi matin à 9 heures, le corps de M. Mourguès, instituteur, décédé subitement jeudi matin à Cahors, a été dirigé sur Sérignac où habite sa famille.

Un nombreux cortège de parents et d'amis ont accompagné le convoi funèbre jusqu'au faubourg St-Georges où a eue lieu la dislocation du cortège.

L'inhumation a eu lieu à Sérignac. Que la famille du regretté disparu, veuille agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

## Bourses de Lycées et Collèges

Jeu de ou lieu au lycée Gambetta les examens pour les bourses des Lycées et Collèges.

Sont admis au concours des Bourses les élèves dont les noms suivent : MM. Blanchet, Cathary, Chagniard, Chapouille, Cloup, Dabian, Dufour, Marmiesse, Mignucci, élèves du lycée Gambetta.

Alanou, Combes, Préjaille, Lherm, Longuech, Mombu, Pradayrol, Prunet, Ruamps, Laborie, Boutaric, Calmon, Cazard, Composieux, Crocy, Guillard, Mazières, Pechberly, Rulhes, Soustre, Auricoste, Bacalou.

## Société d'agriculture du Lot.

Séance du 1<sup>er</sup> avril 1908  
Présidence de M. DELBREIL, président de la Société

Mercredi, 1<sup>er</sup> avril, à dix heures du matin, a eu lieu la réunion de la Société d'agriculture du Lot.

M. le docteur Aymard donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Ce procès-verbal, est adopté sans observations.

MM. Ferré, horticulteur à Cahors; Lafage, propriétaire à Caillac; Capy, propriétaire à Pradines; Durou, propriétaire à Vire; Lezeret, propriétaire au Montat, demandent à faire partie de la Société

Conformément au règlement, l'admission de ces membres est renvoyée à la prochaine séance.

M. le président donne connaissance de la situation financière de la Société, année 1907.

Les recettes se sont élevées à 8.822 fr. 90, et les dépenses à 8.793 fr. 90.

Le reliquat de 29 fr. sera reporté à l'exercice 1908.

Le projet de budget pour l'année 1908 est ensuite adopté tel qu'il a été présenté par la Commission d'administration.

Après une intéressante causerie concernant l'exportation des fruits et primeurs et la question de création de débouchés nouveaux, M. le président annonce que l'exposition de Nancy, n'aura lieu qu'en 1909, mais qu'il y aurait grand intérêt à participer à l'exposition qui se tiendra cette année à Bruxelles.

Après échange d'observations, l'Assemblée décide de prendre part à cette exposition, et charge le bureau de s'occuper de la question d'organisation. M. le président donne ensuite connaissance d'une lettre de M. Tuzet concernant le concours de moteurs et appareils d'élevation d'eau.

Il donne connaissance de la liste des maisons qui ont déjà envoyé leur adhésion, et rappelle que les commissions de la Société doivent tenir le même jour une réunion à laquelle M. Soulié, Ingénieur en Chef, et M. Lagarde, Ingénieur des Ponts et Chaussées ont été invités.

Le jury sera composé de deux ingénieurs de la C<sup>o</sup> d'Orléans et de M. Tuzet, inspecteur du trafic de cette compagnie; de MM. l'ingénieur en chef et l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées.

M. le Président propose ensuite de désigner comme membres du Jury représentant la Société, M. Pendaries, ingénieur à Toulouse, et les membres du bureau.

Cette proposition est adoptée. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

## Conférence de la Mairie

Monsieur Houlié professeur de philosophie fera mardi prochain 7 avril, à 8 heures et demie, dans la salle du Conseil municipal une conférence sur : Médiums et tables tournantes.

## Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DU 5 AVRIL 1908  
Marche des échaussiers Landais Millot  
La Colombe (Entr'acte) Gounod  
Déclaration (Gavotte) R. Barret  
Mireille (Fantaisie) Gounod  
Sans-Cervelle (Polka) Auvaury  
Allées Fénélon, de 3 à 4 heures

## ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 28 mars au 4 avril 1908

### Naissances

Lescafe, René Henriette-Lucie, rue du Four-St-Barbe, 16.  
Maurin, Juliette-Marie, rue Saint-James, 14.

Joseph-Gabriel, à la Maternité.  
Adolphe-Louis, à la Maternité.  
Dalel, Yvonne, rue des Boulevards, Raully, Antoinette-Marie-Andrée, rue St-Géry, 7.

Vialard, Marguerite-Jeanne-Lucie, rue Lastié, 33.  
Fourasté, Yvonne, Place Clément-Marot, 3.

### Publications de Mariages

Marcellac, Adrien, cultivateur et Barthélémy, Bastienne-Marguerite-Rose, s. p.

Vincent, Jean-Jules, comptable et Delmas, Rose-Alice-Louise-Lucie, institutrice.

Monteils, Marius, ferblantier et Darnal, Marie, lingère.

### Mariages

Garnal, Armand-Paul-Emile, Pharmacien et Coueslant, Odette-Esther, s. p.

Rigaudie, Pierre, machiniste et Bouissou, Rosalie-Elodie, gérante du Buffet de la gare.

### Décès

Luc, Jean-Félix, maçon, 38 ans, rue Mascoutou, 49.

Hugon, Jean-Pierre, boulanger, 50 ans, rue Nationale, 47.

Rougié, Armand-Louis-Auguste, 13 mois, rue du Lycée.

Mourguès, Denis, instituteur, 45 ans, Boulevard Gambetta.

Rodolosse, Françoise, s. p., 82 ans, rue St-Georges, 17.

Capelle, Anne-Louise-Blanche, s. p., 34 ans, Boulevard Gambetta, 67.

## NOS DÉPÊCHES

Telegrammes reçus hier :

Paris, 3 Avril, 1 h. 3 s.

## A la Compagnie de l'Ouest

M. Clemenceau a reçu dans la matinée M. Larminat, directeur de la Compagnie de l'Ouest au sujet des incidents qui se sont produits à Rennes dans les ateliers de la Compagnie.

## Démenti

On dément que le Conseil des ministres ait envisagé récemment l'éventuelle dissolution de la Confédération du travail.

## Accident

L'état de santé du fils de M. Chanut, maire de Marseille, qui s'était blessé en maniant un revolver est aujourd'hui meilleur.

Telegrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 4 Avril, 7 h. 30 m.

## La grève du bâtiment

MM. Clemenceau et Viviani, ont reçu dans la matinée au ministère de l'Intérieur, M. Villemin, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de maçonnerie.

## La grève générale à Rome

En raison de l'attitude énergique du gouvernement, la grève générale à Rome, se terminera aujourd'hui à midi.

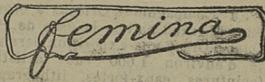
## Navires échoués

Deux navires français et anglais se sont échoués à l'ouest de Settat; l'amiral Philibert a envoyé le Chasseloup-Laubat, secourir les victimes dont on ignore le nombre.

## Déplacement de Guillaume II

Guillaume II ira à Vienne en juin seulement; il n'ira pas à Metz en mai; les préparatifs pour la réception ont été décommandés.

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET C<sup>o</sup>



Sommaire du 1<sup>er</sup> Avril

Les Incendies au Théâtre, par Nosière  
La Mode des Conférences, par Albert Flament.

Le triomphe de l'Art Féminin, par Nicole Odry.  
Une fête des fleurs sur la Côte d'Azur. Du réticule à la trousse, par Camille Duguet.

L'Auteur de notre prochain roman, Mme J. Marni à Cannes, (par Renée d'Ulmès).

Notre concours de Poésies 1908, par Simone d'Ax.  
Une femme commissaire-Priseur.

Les matinées de Femina, par Hélène Avryl.  
Les Petits Prodiges, par Félicien Gretry.

Le carême d'une dame Turque, par Marc Helys.  
La mode de Femina, par Marie-Anne L'Heureux.

Le sonnet de l'Abbé Baumont, par André Ibels.

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET C<sup>o</sup>



Sommaire du 4<sup>98</sup>, du 4 Avril

Ceux à qui on ne dresse pas de contraventions.  
Les expériences de traveaux automobiles, par F. A. Wheel.

La chasse aux contraventions, par Marcel Violette.  
Mon travail, par Willie Lewis.

La Réouverture de Longchamp, illustrée de nombreuses photographies, par René Rondat.

Le Championnat international de Cross-Country, par L. de Fleurac.  
Le Concours Hippique, par A. de Santa-Victoria.

Match de football association, l'Angleterre bat la France, par Fernand Bidault.  
20 ans de lutte, par Paul Pons.

## Arrondissement de Cahors

### Labenque

Fête locale. — Une réunion a eu lieu dimanche dernier à la mairie de Labenque à l'effet de nommer une commission chargée de l'organisation des fêtes locales.

Le Bureau du Comité est ainsi composé :  
Président d'Honneur : M. Guilhem, Maire de Labenque ;

Vice-Président d'Honneur : M. Louis Bonnet, Rédacteur en chef du Journal du Lot.

Président : M. Albert Guilhem ;  
Vice-Président : M. Marius Parra ;  
Trésorier : Camille Vidailiac ;  
Secrétaire : Barel Robert ;

Le programme sera élaboré au plus tôt et sera annoncé par affiches.

La souscription déjà commencée promet d'être aussi fructueuse que l'année dernière. Nous espérons que les habitants de Labenque sauront faire leur devoir et se montreront aussi généreux que possible de façon à permettre à la jeunesse de bien organiser la fête.

### Montdoumerc

A genoux. — Il n'est question, à Montdoumerc, que de la virevolte de M<sup>ssieu</sup> l'adjoint au maire, jadis anticlérical enragé, aujourd'hui soumis aux ordres de l'évêque de Cahors.

Ce M<sup>ssieu</sup> qui demandait un faveur, car il avait l'habitude d'en demander et même malheureusement d'en obtenir, ne fut pas servi à souhait, ainsi qu'il le désirait.

Tout autre aurait dit, qu'après tout, on ne peut pas toujours obtenir au détriment des honnêtes gens; mais le M<sup>ssieu</sup> adjoint fit la grimace et s'écria : « je me vengerai ! »

Or il s'est vengé ! qu'a-t-il fait ? Radical-socialiste, anticlérical, il a trouvé purement et simplement tourné casaque et est allé se jeter aux genoux de l'évêque Laurens en promenade sacrée dans notre pays !

Voilà comment se vengent les hommes d'une intelligence rare ! voilà combien sont solides les convictions de ces habitants, de ces gloutons qui toujours cherchent un os à ronger ou à faire ronger aux leurs ?

C'est-il sérieux, cela ? Et quel est l'honnête, homme de Montdoumerc qui oserait répondre oui !

Non, M<sup>ssieu</sup> l'adjoint, votre rôle est fini; politiquement, aucune confiance ne devrait vous être accordée et nous pouvons affirmer même que vos anciens amis n'auront pour vous que l'estime qui est due à celui qui renie ses premiers amis, ses convictions.

Et nous disons bien haut car nous voulons vous avertir, qu'à l'avenir si vous venez tendre la main, les républicains vous la refuseront et vous tourneront le dos.

### Francoûtes

Réponse à la troisième lettre de M. Garrigues, ancien maire

Votre troisième lettre à mon adresse renferme tout simplement un discours de rhétorique, qui n'est pas de votre savoir.

Dans mes deux dernières je vous citais des faits précis et très exacts, je vous défie de me prouver le contraire.

D'ailleurs, vous n'osez pas venir à la mairie pour vous expliquer avec moi parce que vous savez ce qui vous attend : « La Vérité. »

Un grand nombre d'habitants de la commune, plus courageux que vous, sont déjà venus se renseigner; ils sont édifiés maintenant et croient qu'ils se rappelleront en temps opportun, votre attitude mensongère.

Je n'ai plus rien à ajouter car vous jouez la comédie et je ne veux plus vous servir de « Pantin »

Je vous salue.

### PÉRIÉ,

Maire de Francoûtes.

### Pescadoires

Décidément nous ferons bien de demander pour les prochaines élections une place de conseiller suppléant pour notre commune, car tout récemment, à l'occasion d'une réunion du conseil, promenant sur la voie publique, quelle ne fut pas notre surprise quand nous avons entendu très distinctement, ce n'était pas bien difficile, une vive discussion s'élever entre un honorable conseiller et le curé. Belle occasion manquée à notre dévoué petit maire de faire la police.

On a beaucoup commenté là-dessus et on se demande depuis quand les prêtres ont le droit de troubler le silence des assemblées communales. Nous sommes pourtant portés à croire que sans une invitation très pressante et très dévote de l'autorité supérieure le curé se serait abstenu et aurait par le fait retenu des langues qui n'ont pas eu de la peine à se délier.

Des critiques de toute sorte ont été soulevées et nous avons vu des ennemis irréconciliables, ou qu'on prenait pour tels, de notre pasteur, lui tendre une main secourable. Hélas ! ! ! comme on change en ce monde !

Dans tous les cas, nous désirons le maire à sa mairie et le curé à son église et nous ne concevons pas que des conseillers républicains tolèrent de pareils immixtions.

## Arrondissement de Figeac

### Bretonoux

Poisson d'avril. — Parmi les nombreux animaux à sang froid qu'il reçut ce matin là, il s'en trouva un dans son courrier, qui venait de loin, de si loin, que d'aucun ne pouvait en indiquer la provenance, ni savoir à quelle famille il appartenait. Il ne fallut rien moins que l'arrivée du Bombé qui ayant vu l'enveloppe, en homme sûr de son affaire s'écria tout à coup « C'est un c'est assez ! ! » (cécité)

Il ne se trompait pas, ami lecteur, M. le Maire qui ne trouva pas à son goût le jugement, par lequel il était débouté de sa requête contre les Maires républicains du canton qui ne voulaient ouvrir toutes grandes les portes de leur mairie devant le Manifeste réactionnaire; il avait fait appel de ce jugement en Cassation, qui le premier avril, par le premier courrier, envoyait à M. le Maire un « C'est assez ! ! » de première dimension. Le pourvoi est rejeté. L'article unique, le fameux article unique, aussi unique que ce Maire-là n'a pas réussi à cet aristocrate qui prétendait dicter ses lois. Et voilà pourquoi Messieurs les Maires, vous devez renoncer à l'honneur immense, de recevoir en vos Mairies que vous vous proposez de paviser pour la circonstance, les trois ou quatre plus grosses b... têtes de chez nous et d'ailleurs.

Un prône. — Ce soir là, le bon pasteur semblait en colère. La hantise des bruits qui circulent en ville lui avait fait choisir, malgré lui peut-être et comme poussé par une force mystique, un sujet terriblement brûlant, ah ! oui, bien brûlant... Rarement les fidèles n'assistèrent à une charge si serrée sur la mauvaise fréquentation de la jeunesse ! Et les bonnes âmes pieuses, les saintes filles (oh ! combien !) qui n'eurent pas cette peccadille à se reprocher, les bigotes et les caillettes dévotes restaient suspendues aux lèvres du bon pasteur, qui, le geste large et terrible, l'œil menaçant, prônait aux coupables les plus noires destinées. Cependant, tout au fond de l'édifice un léger murmure de voix perçait, un terrible coup de pied dans la tribune ne parvint pas à le calmer. Pierronn disait à l'oreille de Jeantou qui est sourd comme un pot :

« Si M. le curé avait toujours prêché cette théorie, et il avait bien réussi à en assurer la pratique, ce serait un saint homme ! Mais hélas ! combien nous en sommes loin ! Te rappelles-tu Jeantou du temps des élections de M. Magne et de M. Vival ? Te souviens-tu des réunions que venait faire notre candidat la nuit ? Toutes nos femmes et nos filles y couraient, et au moment du départ on avait beau chercher, femmes et filles restaient introuvables. De ce temps-là, vois-tu j'ai gardé la mémoire. Et lorsque lassé et fatigué je voulus en faire l'observation à notre pasteur : « Aies confiance Pierronn, dit-il, c'est pour la bonne cause, évidemment, certainement... elle devait être bonne la cause... »

Ainsi devisait Pierronn à l'oreille de Jeantou qui lui, opinait du bonnet. Mais comme il n'est pas de cause sans effet, espérons que tôt ou tard, nous connaîtrons les effets et les causes.

Et le bon pasteur parlait toujours; la colère qu'il feignait, semblait maintenant l'avoir gagné tout à fait. Au mépris de toute rhétorique et au fur et à mesure de leur application des noms d'oiseau tombaient de ses lèvres en tonitruantes cascades, cependant qu'au dehors un de ses meilleurs amis, insultait un paisible jeune homme qui s'était approché de notre sainte mère l'église pour entendre la parole de Dieu.

### Puybrun

L'eau à Puybrun. — A l'approche des grandes chaleurs... et des élections municipales, nous aurons avant le 3 mai, grâce à l'homogénéité de notre si dévouée municipalité, la visite d'un ingénieur... oh ! pas pour du battage électoral ! car notre municipalité s'occupe exclusivement des améliorations à apporter à notre chère commune; oui, un ingénieur va venir pour conduire à Puybrun les eaux de la fontaine du Luc et soyez certains, braves contribuables, que, foi de Fracasse, l'eau ne manquera pas à Puybrun cet été... pourvu qu'il en tombe autant que ce lit livra ! !

Nous n'attendions pas moins de nos Conseillers municipaux « homogènes », tous enfants de Puybrun, « si profondément, si entièrement, si sincèrement... etc., dévoués aux intérêts communaux. »

Jacques BONHOMME.

P.-S. — Il paraît aussi que pendant le 48<sup>e</sup> mois de sa gestion, cette incomparable municipalité, voulant tenir toutes ses promesses, va commencer de prouver qu'elle peut faire quelque chose et que pour cela, elle fera planter quelques piquets sur l'emplacement du futur cimetière; s'ils sont en bon bois, on n'aura pas besoin de les remplacer dans quatre ans ! !

Au Comité. — Réunion de la Commission du Comité ce soir à huit heures au lieu habituel de ses séances.

Le Secrétaire,

L. S.

Passage Fracasse. — Les habitants de la place du Col, d'un commun accord, ont immortalisé le régime du bon plaisir et de la mauvaise foi qui régnent à Puybrun sous nos Fracasse n<sup>o</sup> 1 et 2.

Et pour cela faire, ils ont construit un « rempart » en face du fameux « Jardin anglais », afin de former un passage qui portera le nom de : « Passage Fracasse » ; d'un côté du passage il y aura le « Boulevard Fracasse I » et de l'autre côté du passage il y aura le « Boulevard Fracasse II ».

Les 3 plaques avec ces inscriptions ont été commandées, et elles seront placées dans la journée du 3 mai.

Il est bien difficile de contenter tout le monde et notre illustre municipalité; mais dans la circonstance, sans parti pris, nous sommes obligés de reconnaître que cette façon de protester contre l'œuvre de nos deux Fracasse était la protestation la plus certaine d'aboutir vite !

L'accaparement par les amis de la municipalité du chemin en amont du four à chaux, légitime largement la protestation des habitants de la place du Col.

O' KELPOIRE.

### Aynac

Toujours le même. — A moins d'être sérieusement malade, comment pourrait-on s'empêcher de rire des bordes monumentales que nous débite la « Défense », et nous croire capables de les avaler sans sourcil, c'est ce qu'il y a de plus raide !... Haurausement qu'elles sont trop grosses et nous n'avons pas le gosier assez large. Goûtez un peu celle que m'envoie mon collègue aynacois dans le numéro du 15 mars. Elle est de taille je vous assure et digne de son auteur. Vous en serez édifiés, mais vous n'en serez pas je crois très surpris, car elle sent trop la bruyère ou le genêt pour que vous doutiez un instant de sa provenance, et vous vous direz en vous même avec un haussement d'épaules : « Tiens c'est encore ce grand Nicodème de Lagouzinie qui a écrit ça; ce n'est pas étonnant de sa part. »

Ecoutez ce qu'il nous raconte il y a de quoi pouffer de rire : « La commune d'Aynac, dit-il, toucha 552 francs pour la sécheresse en 1906 et 1.100 francs pour la ravine en 1907. Nos radicaux disaient cependant qu'avec une municipalité libérale quoiqu'il arrive nous n'obtiendrions aucune subvention. Qu'en pense maintenant Durapiat ? »

Chers lecteurs, voilà le morceau. N'est-ce pas que c'est un chef-d'œuvre ou la bêtise ressort sur tous les points. Si le pauvre halluciné qui a écrit ces quelques lignes s'était donné la peine de mettre ses lunettes, ce qu'il aurait vu de plus clair c'est que le gouvernement n'est pas si mauvais comme le disent les amis de la « Défense », puisqu'il distribue sans distinction les secours tout aussi bien à ceux qui le combattent qu'à ceux qui lui sont fidèles, ce que ne feraient peut-être pas les réactionnaires s'ils étaient au pouvoir, mais comme on les a déjà vu à l'œuvre on les tient à l'écart, « rat échaudé craint l'eau tiède. »

Voilà ce que j'en pense, ô illustre défensard (saluez, messieurs, le grand personnage) puisque vous désirez le savoir et puisque vous qui êtes si clairvoyant,

vous qui trouveriez des poils sur un œuf, vous voulez encore nous faire accroire que c'est votre municipalité libérale (dites plutôt cléricale et réactionnaire sur tous les tons) qui est cause des secours accordés aux sinistrés de la ravine, vous seriez bien aimable de nous dire le nom des personnes chargées de distribuer les principaux mandats, puisqu'il y en a eu à plusieurs reprises. Je pense aussi, et il me plaît de vous le dire que votre municipalité que vous voudriez élever jusqu'au nues brille surtout par son incapacité et qu'en somme, à moins que ce ne soit pour nous faire des bêtises, elle est tout aussi inutile que le seraient des poteaux pour la télégraphie sans fil.

DURAPIAT.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

Rechargements cylindres. — Opérations probables du lundi 6 au samedi 11 avril :

1<sup>o</sup> Chemin de grande communication n<sup>o</sup> 1, de Mende à Sarlat. Cylindrage entre 65 k. 900 et 68 k. 600 (Le Syndic et Borecot);

2<sup>o</sup> Chemin vicinal ordinaire n<sup>o</sup> 1, de la commune de Gourdon. Répandage et cylindrage sur 1 k. 600 (entre Gourdon et Noualet).

### Fumel

#### Succès scolaire

Parmi les candidats reçus aux examens des bourses pour les lycées et collèges qui ont eu lieu jeudi à Agen, nous sommes heureux de relever le nom du jeune Munier Louis, élève de l'école primaire de Fumel, dirigée par M. Faivères.

Nos félicitations au jeune lauréat et à ses dévoués et distingués maîtres.

L'abondance des Matières nous oblige à remettre au prochain numéro les correspondances de Gourdon, Labastide-Murat, Luzech, Fumel, etc.

FOUR LES  
**MALADIES de l'ESTOMAC**  
Il n'y a qu'un remède sûr :  
la véritable  
**TISANE AMÉRICAINE**  
DES  
**SHAKERS**  
Demandez à M. FANTAT, Pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

Le CHOCOLAT est plus économique

## Chronique agricole

### LA PRODUCTION LAITIÈRE

M. Alfred Grau, ingénieur agronome, a fait durant trois années consécutives, des observations sur la production laitière d'un troupeau de vaches normandes, et il a consigné dernièrement dans le *Journal d'Agriculture pratique* le résultat de ses observations.

Il s'agit de vaches appartenant à la race normande, au nombre d'une dizaine, dont l'âge varie entre quatre et huit ans environ, ce qui représente assez bien la moyenne de l'effectif d'une étable dans une petite exploitation agricole, où la part est faite à peu près équivalente entre les céréales et les plantes fourragères.

L'éloignement relatif de la ville d'Angers étant peu favorable, pour une aussi faible production, à la vente du lait en nature, l'industrie zootechnique pour l'espèce bovine a été orientée vers la fabrication du beurre. C'est pourquoi, on a choisi à cet effet, la race normande qui semble s'adapter assez bien au climat de la région et dont les qualités beurrières sont connues. On ne se livre pas à l'élevage; le nombre des vaches étant trop restreint pour nécessiter un taureau normand à la ferme, on est obligé de faire saillir les femelles par un taureau du pays, Durham-Mancheau. Les veaux métis ainsi obtenus ne sont pas gardés; ils sont engraisés pour la boucherie. Faisons remarquer qu'à la naissance, il n'est pas rare qu'ils atteignent le poids relativement élevé de 50 kilos.

Les dates des saillies, des vélages et des tarissements, sont soigneusement notées, afin de surveiller la durée de la gestation et de la lactation. Comptabilité est tenue de la quantité de lait fournie quotidiennement par chaque vache et de la quantité qui entre à la laiterie; la différence représente ce qui est consommé par les veaux et pour les besoins de la ferme.

Ces observations ont permis de dresser des diagrammes avec les chiffres donnant mois par mois la production du lait. Ces diagrammes donnent la facilité d'embrasser, d'un coup d'œil, l'ensemble des fluctuations de la production laitière du troupeau suivant les saisons, suivant le régime et de comparer entre elles des années un peu différentes au point de vue de l'humidité qui, on le sait, influe notablement sur le rendement en lait. C'est ainsi, par exemple, qu'on voit une chute rapide de la courbe représentant graphiquement la production laitière, pendant l'année 1906, remarquable par la sécheresse de son été, tandis que pendant la même période des années précédentes, la courbe descend beaucoup moins vite.

### Bibliographie

Quel touchant, quel émouvant article *Mon Dimanche* publie aujourd'hui en tête de ses colonnes: La vie d'une Reine aimante! L'histoire d'une pauvre petite reine, dont toute la vie le cœur fut se soumettre et faire ses préférences devant la terrible Raison d'Etat, amènera de douces larmes aux yeux de toutes les femmes. Mais les articles du plus parfait comique, contenus dans le même numéro, auront tôt fait de le réjouir: Prodigalité, aventures désopilantes d'un faux mendiant, par Max et Alex Fischer; La Revue de l'Armée monégasque, par Tristan Bernard; Le Mois comique, revue de la caricature mondiale (18 dessins humoristiques), etc. Ajoutez à cela un grand roman dramatique; deux chefs-d'œuvre littéraires; Les Prisonniers, épisode de la guerre de 1870, par Guy de Maupassant; Kervilhanen, aventure maritime au pays breton, par Octave Mirbeau; une foule de conseils, recettes utiles, renseignements pratiques; une page pleine de jeux et de belles histoires pour les enfants; un grand concours avec nombreux prix (accessible à tous, abonnés ou lecteurs au numéro) et vous aurez une idée de l'intérêt qu'offre *Mon Dimanche*. *Mon Dimanche* paraît le vendredi de chaque semaine. On le trouve partout au prix de 10 centimes. Demandez-en des numéros spécimens à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris (1<sup>er</sup>), qui vous les enverra gratis et franco.

Des documents très curieux et impressionnants sur les animaux viviparés dans les laboratoires parisiens; un bel article de Jean Richépin sur la Bourse et les financiers; le premier chapitre d'une très intéressante série inédite sur la femme dans l'Univers (impressions de voyage à travers le monde); la revue des livres nouveaux, par Jules Bois; des chroniques de Edmond Haraucourt, Adolphe Brisson, Emile Bergerat, Yvonne Sarcey; un morceau de *Henri VIII* transcrit de la main de Saint-Saëns; un supplément théâtral gratuit, contenant une pièce de théâtre entière, *Acquitté*, par M. Traversi... Voilà ce que vous pouvez lire dans le numéro des *Annales* de cette semaine.

Partout: 25 centimes. Abonnements: 10 fr. par an; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

De plus en plus apprécié, indispensable aux femmes et aux jeunes filles, le *Journal de l'Université des « Annales »* publie cette semaine le texte sténographié des conférences de Adolphe Brisson (la *Chanson des Rues*, avec reproduction des plus jolies chansons, paroles et musique); Gaston Rageot (le poète *Albert Samain*); Daniel Lesueur (*l'Energie Féminine*); Henry Bordeaux (la *Société du Consulat*); etc.

Le numéro: 60 centimes.

### Sommaire du Monde Illustré

Le centenaire des Palmes Académiques. — A une époque où la plupart des Français, et des Françaises aussi, sont titulaires de cette distinction, on bien aspirent à en être favorisés, cet événement ne peut manquer de solliciter leur intérêt.

Le Monde Illustré a le bien compris, et c'est pourquoi, dans son numéro de la semaine, il publie un article fort documenté à ce sujet.

L'entrevue de Venise, et les événements du Maroc fournissent plusieurs sujets de la plus captivante actualité.

Une note d'art sera fort appréciée avec Le Musée David, à Angers, qui enrichit la longue et belle série de « Nos Musées de Province ».

Il faut signaler enfin de curieuses vues de Londres la nuit, et de pittoresques illustrations sur les transformations de Paris.

### Lectures pour Tous

En ce mois où les deux Salons ouvrent leurs portes, vous êtes-vous demandé quelle fièvre règne au Grand-Palais? Examen du jury, intrigues, dénouements, ce sont tous les plus piquants dessous de cette organisation que nous révèle le numéro d'Avril des *Lectures pour Tous*.

Quelle variété, dans cet attrayant numéro! C'est toute l'actualité qu'on y voit défilier, par le texte et l'illustration, depuis le livre du jour jusqu'aux représentations de demain. Une dramatique reconstitution historique, des articles d'information du roman d'un poignant intérêt complétant ce merveilleux ensemble, dont on se fera une idée en lisant le sommaire complet du numéro d'Avril:

Fils et Frères de souverains assassinés. — Dans les Couloirs du Salon. — Célébrité de la Rampe. — Le Meurtre du duc de Berry. — L'homme aux 10 000 Pantalons, nouvelle. — Une veuve française. — En leur domaine des « fortifs ». La Légende de la Croix. — Le Drame de Korosko, roman. — La Corbeille aux Cœurs de Pâques. — Les derniers invalides. *Actualités*: — La Jeanne d'Arc de M. Anatole France. — L'Opéra remonte Hippolyte et Aricie. — Coquin de Printemps! dessin de Mirande. — Saint-Cyr célèbre son Centenaire. Le roi Édouard VII reçoit le plus gros Diamant du Monde.

### LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 5 avril 1908.

Jean Bertheroy: Le Journal de Marguerite Plantin. — Léon Berthaut: Boule-deseau. — Hippolyte Simon: La Ravanche. — Capitaine Darrit: L'invasion jaune. — Pierre Maël: L'Enigme du Transylvérie. — Variétés: notes d'élegance, le Théâtre, les Livres, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie: six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale: six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

## Chemin de fer d'Orléans

### FÊTES DE PAQUES

Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Pâques 1908, la Compagnie d'Orléans rendra valables du Jeudi 9 Avril au dernier train du Jeudi 30 Avril, les billets Aller et Retour ordinaires à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des Tarifs Spéciaux G. V. n° 2 et 102.

Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 30 Avril.

### VACANCES DE PAQUES 1908

Billets de famille à prix réduits

En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la Compagnie d'Orléans délivre du Jeudi qui précède la fête des Rameaux (9 Avril) au Lundi de Pâques (20 Avril) inclus, en toutes classes et pour toutes les gares et stations de son réseau distantes d'au moins 125 kilomètres du point de départ, des billets aller et retour de famille à prix réduits offrant des avantages appréciables.

Pour les trois premières personnes, le prix est celui des billets aller et retour ordinaires sans supplément quoique la validité des billets soit portée à 33 jours; à partir de la quatrième personne il est accordé une réduction de 50 0/0 sur le prix des billets simples applicable au trajet d'aller et retour.

Ces billets de famille sont établis par l'itinéraire à la convenance du public et comportent la faculté d'arrêt à toutes les gares situées sur les parcours.

Enfin, le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ. En outre, il peut obtenir une carte d'identité lui permettant de voyager isolément à 1/2 place entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

Pour les relations entre les réseaux d'Orléans et du Midi, ceux-ci délivrent également pendant la même période des billets collectifs de famille à prix réduits valable 33 jours et donnant au chef de famille les avantages mentionnés ci-dessus.

### Semaine Sainte, Fêtes de Pâques ET PRINTEMPS 1908

### VOYAGES EN ESPAGNE

Billets aller et retour à prix réduits

En vue de faciliter les voyages de nombreux touristes font chaque année en Espagne, à l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville, du 18 au 22 Avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi et les Compagnies espagnoles intéressées, fera délivrer des billets aller et retour à prix très réduits pour Madrid et pour Séville, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau.

Ces billets seront délivrés du 4 avril au 15 mai et seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au 15 Juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ, même si le voyage a été commencé après le 15 mai.

Les prix sont les suivants: 1<sup>o</sup> POUR MADRID, prix 150 fr. en première classe, 105 fr. en 2<sup>e</sup> classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Hendaye et sur tous les points du parcours espagnol.

Les porteurs de ces billets trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escarial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

2<sup>o</sup> POUR SÉVILLE, prix, 190 fr. en 1<sup>re</sup> classe, 135 fr. en 2<sup>e</sup> classe, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne,

Saint-Sébastien, Burgos, Valladolid, l'Escarial, Madrid, Aranjuez, Castillejo Baëza et Cordoue.

Excursions en Andalousie. — Les porteurs de ces billets trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade, avec retour à Séville ou Cordoue. Ces billets, comportant des arrêts facultatifs dans toutes les gares, sont émis du 8 avril au 15 mai, aux prix très réduits de 63 pesetas en 1<sup>re</sup> classe et de 47 pesetas en 2<sup>e</sup> classe (la peseta vaut environ 0 fr. 88 c.)

Les voyageurs munis de billets de 1<sup>re</sup> classe pour Madrid ou Séville auront la faculté de prendre jusqu'à Madrid le train de luxe « Sud-Express », à la condition de payer, en outre des prix ci-dessus, le supplément ordinaire pour le parcours effectué dans ce train.

### PELERINAGE DE ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup> classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe, sur le double des prix des billets simples.

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

### L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

**LOTÉRIE**  
de la Ville de Marseille  
Pour la Conservation du Parc et des Monuments de  
**L'EXPOSITION COLONIALE**  
(Arrêté ministériel en date du 18 avril 1907)  
375.000 francs de lots

Gros Lot: **100.000** fr.  
et Cent neuf autres lots espèces  
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 fr., etc.

Un seul tirage: 30 Septembre 1908  
Prix du Billet: **1 fr.**  
EN VENTE PARTOUT

Le propriétaire gérant: A. COUËSLANT

**A. WILCKEN**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE  
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE  
L'ÉCOLE NORMALE  
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR  
LUI-MÊME

**NICOTIUS**

« Engrais spécial pour Tabac »

Riche en Azote, Potasse et Acide Phosphorique

VENTE EN GROS:

**E. DÉZES-CAHORS**

**BOUILLIE MARQUÉS**

**MOTO-NAPHTA** (Essence pour Automobiles)

**M<sup>me</sup> ROBERTI, Célèbre Voyante**  
SOMNAMBULE ET GRAPHOLOGUE  
Diplômée et Hors Concours (1900)

M<sup>me</sup> ROBERTI conseille sur toutes choses. Ses fréquentes relations avec les Fakirs lui donnent le pouvoir de dominer en tout. Divorces, Procès, Mariages, Maladies, Chances aux Loteries, Sorts jetés, Malheurs sur le bétail, enfin tout ce qui intéresse.

Reçoit de 8 heures du matin, à 7 heures du soir  
Prix de la consultation très modéré  
Place GALDEMAR, 9 (En face la Halle). — CAHORS

# Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

BOULEVARD GAMBETTA — CAHORS

(EN FACE LE THÉÂTRE)

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE PREMIER CHOIX

Pharmacie spéciale pour la préparation des ordonnances

Huile de Foie de Morue de Norvège. — Vins de Quinquina, Kola, Coca, titrés

OBJETS DE PANSEMENT ET D'HYGIÈNE

BANDAGES. — BAS A VARICES. — DOUCHES D'ESMARCK

Pâte dentifrice. — Elixir dentifrice. — Eau de Cologne extra

Savon de toilette anglais marque GIBBS

## Paul GARNAL

PHARMACIEN DE 1<sup>re</sup> CLASSE

Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot

Inspecteur des Pharmacies du Lot

### Le Reconstituant et le Dépuratif

LE PLUS ÉNERGIQUE ET LE PLUS AGRÉABLE A PRENDRE  
est sans contredit

## LA PHOSPHODE

La PHOSPHODE, introduite dans l'organisme, est de suite assimilée et remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue.

Cette préparation, d'une assimilation parfaite, présente l'avantage de faire absorber l'Iode à l'état de nature et de pouvoir être absorbée par les estomacs les plus délicats. Elle renferme, en outre, du Phosphate de Chaux ASSIMILABLE et, dans chaque flacon, les principes médicamenteux contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue, ce qui permet aux Médecins de l'ordonner, été comme hiver, à la place de l'Huile de Foie de Morue.

Elle doit être prise par tous ceux, enfants ou grandes personnes, qui ont à redouter, la phthisie, les rhumatismes, les maladies de poitrine, les maladies des os, les engorgements ganglionnaires.

Elle est le grand remède pour hâter le retour des forces, stimuler l'appétit, fortifier les bronches.

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge, CAHORS

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales et Concours agricoles de

PARIS 1900, Grand Prix Hors Concours - LONDRES 1902 - AMSTERDAM 1902, Grand Prix  
MARSEILLE 1904 - NAPLES 1905, etc.

# 16<sup>e</sup> ANNÉE Bouillie "G. MARQUÉS" 16<sup>e</sup> ANNÉE

classée en première ligne aux essais comparatifs faits par l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier

Pour éviter toute tromperie n'acheter qu'aux vendeurs  
exclusifs de la Maison à

MM.

MM.

MM.

Cahors, E. Dézes, nég. r. G. Larroumet.  
Gourdon, V. Isidore, nég. av. Cavaignac.  
Albas, Cassan, négociant-épiciers.  
Figeac, Hébrard et Albe, négociants.  
Martel, Linol, négociant.  
Cajarc, Bonnet fils, négociant.  
Beaulieu (Corrèze), Dubois et fils, nég.  
St-Laurent, Didier Henras, négoc.  
Limogne, Bories, négociant.  
St-Céré, Pelerin, négociant.  
Gramat, J. Darnis, négociant.  
Cazals, Grouzat fils, négociant.

Lacapelle Marival, E. Guire, nég.  
Condat, Gouyguo, négociant.  
Bretoux, Bombézy, J<sup>ne</sup>, négociant.  
St-Germain du Bel Air, Miguel, nég.  
Labastide-Murat, Valat, quincaillier.  
Lascabanes, Castes, négociant.  
Anglars (Castellane), Bouyssou.  
Catus, Lagaspie, père et fils.  
Latour, Alfred Maurel.  
Puy-l'Évêque, F. Leygue, négociant.  
Castelnaud-Montrâtier, Buzenac, n.  
Puybrun, E. Laussac, négociant.

Lalbenque, P. Ausset, négociant.  
St-Cirq, Gilbert Lagarrigue.  
Bélazy, V<sup>e</sup> Lacombe, négociante.  
Luzuch, E. Lujan, négociant.  
Salvia, Delmon, négociant.  
Lashouygue, Cayla, négociant.  
Gagnac, V<sup>e</sup> Beaumont, négociante.  
Vayrac, A. Sennat, ferblantier.  
Luzuch, Bouloumié, négociant.  
Lanzac, Louis Ramet, négociant.  
Prayssac, Conot, négociant.